

Avis concernant la COVID-19

La réponse à la COVID-19 de ProAmpac

NOTRE ENTREPRISE EST ESSENTIELLE

ProAmpac a été désignée comme une entreprise essentielle pendant la crise de la COVID-19 par le gouvernement fédéral et par chaque province où nous fabriquons des produits. Avec cette désignation, il nous incombe de contribuer à répondre aux besoins d'emballage de notre nation.

PRÉCAUTIONS

ProAmpac prend toutes les mesures nécessaires en suivant les directives fournies par la Santé Publique et la CNESST pour protéger son personnel, ses opérations et ses clients de l'impact de la COVID-19. Nous prenons des précautions pour assurer la disponibilité de nos produits avec des perturbations minimales à faibles, alors que nos principaux fournisseurs confirment la disponibilité des matières premières. La Santé Publique et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) signalent un faible risque de propagation de la COVID-19 à partir de produits ou de matériaux d'emballage.

NOS ACTIVITÉS ET NOTRE SERVICE À LA CLIENTÈLE

Tous les sites de ProAmpac resteront opérationnels pendant la période couverte par l'ordonnance d'urgence. Alors que nous maintenons nos opérations, nous répondons aux besoins de tous les clients en respectant les délais et en assurant la totalité des livraisons. Nos équipes restent disponibles pour répondre à toutes les demandes de nos clients.

Pour de plus amples informations, veuillez nous contacter.